

## Inscription Accueil Périscolaire Documents à fournir

**Les demandes d'inscriptions se font à tout moment de l'année.  
Un dossier remis ne vaut pas acceptation de la demande.**

Les familles dont les enfants sont déjà inscrits au périscolaire seront contactées par courrier courant février. La commission d'attribution des places se réunit une fois par an au mois de mars pour l'année scolaire suivante.

Le nombre de places est limité; par conséquent l'acceptation en structure suit des règles bien précises. Les dossiers refusés seront systématiquement placés en liste d'attente

**Pour être accepté, le dossier devra être impérativement complet et déposé en main propre, en une fois avec les documents suivants :**

Pour toute demande :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison (téléchargeable sur [huningue.fr](http://huningue.fr))
- le carnet de santé ou certificat médicale attestant les vaccins

Dès lors que votre dossier est accepté par la commission (suite à appel ou courrier) :

- Avis d'imposition (basé sur les revenus de l'année N-1)
- Attestation d'assurance scolaire/extra-scolaire de l'année scolaire
- La copie du livret de famille (page parents et enfant)
- Les fiches de paie des 2 derniers mois (des 2 parents)
- Une photo d'identité
- Un justificatif de domicile
- Un RIB si les parents souhaitent régler par prélèvement automatique
- La copie du jugement en cas de divorce
- Autorisation de sortie du territoire + copie de la carte d'identité du parent

**INSCRIPTION  
ACCUEIL PERISCOLAIRE**

ACCUEIL PERISCOLAIRE 6 -10 ANS : SITE PAGNOL

ACCUEIL PERISCOLAIRE 3-5 ANS : SITE NEF

**RESPONSABLE LEGAL :**

NOM : ..... PRENOM : .....

**ENFANT**

NOM : ..... PRENOM : .....

Mettre une croix dans les cases souhaitées

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>Séquence de 11H30 à 13H30</b>				
<b>Séquence de 16H05 à 17H30</b>				
<b>Séquence de 17H30 à 18H30</b>				

**RAPPEL:**

**Pour les parents travaillant à temps partiel, merci de ne noter que les séquences dont vous avez vraiment besoin.**

**Attention : Tout retard à partir de 17h40 correspondra à la facturation du créneau suivant.  
A partir de 18h30 tout quart d'heure entamé sera facturé 10 €.**

Date : .....

Signature :



Service enfance-jeunesse  
Ville de Huningue  
2 rue de Saint-Louis  
68330 Huningue  
03 89 69 59 59

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service enfance-jeunesse pour les inscriptions périscolaires. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'inscription conformément à la loi "Informatique et Libertés" 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679). Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Service enfance-jeunesse de Huningue.

### INSCRIPTION MERCREDI

(à l'année ou au mercredi)

ACCUEIL PERISCOLAIRE 6 -10 ANS : SITE PAGNOL

ACCUEIL PERISCOLAIRE 3-5 ANS : SITE NEF

#### **RESPONSABLE LEGAL :**

NOM : ..... PRENOM : .....

#### **ENFANT**

NOM : ..... PRENOM : .....

Mettre une croix dans les cases **souhaitées**

<b>MERCREDI</b>		<b>⇒ Mercredi : arrivée échelonnée entre 8H et 9H</b>
<b>Séquence de 8H00 à 13H30 (avec petit déjeuner + repas)</b>	<input type="checkbox"/>	
<b>Séquence de 13H30 à 18H30 (avec goûter)</b>	<input type="checkbox"/>	<b>⇒ départ échelonné à partir de 16H</b>
<b>Journée de 8H00 à 18H30</b>	<input type="checkbox"/>	

**Attention : Tout retard à partir de 17h40 correspondra à la facturation du créneau suivant.**

**A partir de 18h30 tout quart d'heure entamé sera facturé 10 €.**

**A l'année**

**Au mercredi occasionnel** (prendre contact avec les directrices pour toute demande maximum une semaine avant la date souhaitée)

Date : .....

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service enfance-jeunesse pour les inscriptions périscolaires. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'inscription conformément à la loi "Informatique et Libertés" 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679). Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Service enfance-jeunesse de Huningue.



**Service enfance-jeunesse**  
Ville de Huningue  
2 rue de Saint-Louis  
68330 Huningue  
03 89 69 59 59



**Service enfance-jeunesse**  
**Ville de Huningue**  
**2 rue de Saint-Louis**  
**68330 Huningue**  
**03 89 69 59 59**